



Conseil économique et social

Provisoire

4 février 2013
Français
Original : anglais

Session de fond de 2012

Débat consacré aux questions de coordination

Compte rendu analytique provisoire de la 28^e séance

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 12 juillet 2012, à 15 heures

Président : M. Khalil (Vice-Président) (Égypte)

Sommaire

Application et suivi des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (*suite*)

- a) Suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement (*suite*)

Le rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre de la déclaration ministérielle issue du débat de haut niveau du Conseil économique et social tenu lors de sa session de fond de 2011 (*suite*)

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels (bureau DC2-750 au 2 United Nations Plaza).

12-41667 (F)



Merci de recycler



En l'absence de M. Koterec (Slovaquie), M. Khalil (Égypte), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 20.

Application et suivi des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (suite)

a) Suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement (suite) (E/2012/62-A/67/81)

1. *La table ronde sur le thème des mécanismes innovants de financement du développement ouverte par le Conseil économique et social à sa 27^e séance reprend. Elle est présidée par M. Khalil (Égypte), Vice-Président du Conseil, et animée par M. Alexander Trepelkov [Directeur du Bureau du financement du développement du Département des affaires économiques et sociales (DAES)]. M^{me} Shari Spiegel (Économiste hors classe du Groupe des stratégies de développement et de l'analyse des politiques de la Division de l'analyse des politiques de développement du DAES) participe à la table ronde et répond aux observations formulées et aux questions posées par les représentants de la Chine, de l'Égypte, de l'Équateur et de la France. Après avoir répondu à une question posée par l'Observateur de l'Union européenne, l'animateur présente les conclusions et clôt le débat.*

Débat général

2. **M. Djacta** (Observateur de l'Algérie), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, déclare qu'il est nécessaire de renforcer les dispositifs institutionnels de financement du développement et espère qu'une commission technique du Conseil sera mise en place à cette fin. Il salue la proposition du Président du Conseil de créer un groupe de travail mixte sur le financement du développement afin d'améliorer la coopération entre le Conseil, les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et la CNUCED; les consultations du groupe doivent être facilitées par le secrétariat de coordination de la concertation sur le financement du développement. Le Conseil doit également réfléchir à la manière d'arrêter plus rapidement les modalités de sa réunion annuelle de haut niveau avec ces parties prenantes, en particulier en adoptant plus tôt le calendrier et les thèmes.

3. Bien que chaque pays soit en effet responsable au premier chef de son propre développement, la communauté internationale doit soutenir les efforts menés à l'échelon national pour atteindre les objectifs approuvés au niveau international, en améliorant l'accès aux marchés, en accordant un allègement de la dette, en fournissant un soutien technique et en promouvant le renforcement des capacités. Parallèlement, les mesures et politiques de développement mises en œuvre au niveau mondial doivent respecter le principe de l'appropriation des programmes de développement par les pays, ainsi que les stratégies et la souveraineté de chacun.

4. L'Observateur exprime sa profonde inquiétude concernant les perturbations qui agitent les marchés financiers internationaux et les problèmes budgétaires que connaissent bon nombre de pays développés, qui risquent d'avoir aussi une incertitude sur les pays en développement. Il se dit également très préoccupé par le fait que de nombreux pays développés n'ont pas atteint les objectifs fixés pour l'aide publique au développement (APD). À cet égard, il réaffirme qu'il est important de tenir une deuxième conférence de suivi sur le financement du développement en 2013.

5. Le débat consacré aux questions de coordination fournit une occasion de faire fond sur la déclaration ministérielle récemment adoptée lors du débat de haut niveau (E/2012/L.10) et la promouvoir. Le Conseil doit poursuivre son action visant à renforcer la coordination des activités de développement au sein du système des Nations Unies et au-delà.

6. **M. Acharya** (Observateur du Népal), s'exprimant au nom du Groupe des pays les moins avancés (PMA), dit que la crise économique et financière actuelle a lourdement affecté l'emploi dans les pays les moins avancés, en particulier dans les secteurs exportateurs, et brutalement réduit la croissance du produit intérieur brut (PIB) de ces pays. Dans ce contexte, la chute du montant de l'APD fournie à ces pays en 2011 apparaît particulièrement préoccupante. Les mécanismes de financement novateurs sont un complément nécessaire à l'APD mais ne doivent pas s'y substituer. Les PMA ont également besoin de financements supplémentaires pour s'adapter aux changements climatiques et les atténuer. De même, il est urgent que tous les organismes de développement et les autres acteurs du développement définissent un ensemble complet de mesures destinées à aider les pays sortant d'un conflit.

7. Pour soutenir les recettes d'exportation des PMA, il est essentiel d'augmenter la portée et le financement du Cadre intégré renforcé et d'œuvrer pour une conclusion rapide du Cycle de Doha, en approuvant sans tarder des dispositions susceptibles de bénéficier à ces pays (une « première série de mesures ») – telles que l'accès aux marchés en franchise de droits et hors quota avec des règles d'origine souples et des dispositions spéciales pour le secteur des services. En ce qui concerne l'endettement, l'annulation complète des dettes multilatérales et bilatérales des PMA libérerait des ressources dont ils ont grandement besoin, et l'Observateur engage les institutions de Bretton Woods à étendre davantage leur Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Les nouvelles facilités de crédit doivent profiter à tous et être financées de façon pérenne, facilement accessibles et assujetties à des conditions réduites. Le secteur privé peut aussi être une source importante d'investissement dans les PMA et il faut encourager l'investissement privé avec des dispositifs d'atténuation des risques et d'autres mesures préférentielles. Pour terminer, l'Observateur lance un appel en faveur d'une mise en œuvre efficace du Programme d'action d'Istanbul, pour laquelle une coopération Sud-Sud et Nord-Sud sera nécessaire, et d'une intégration complète de ses domaines prioritaires dans le suivi de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20).

8. **M. Zdorov** (Biélorus) se félicite que la participation de représentants d'institutions commerciales et financières internationales aux délibérations du Conseil ait permis de suggérer un certain nombre de nouveaux moyens de financer le développement, ce qui devrait redynamiser la recherche de solutions fondées sur la collaboration. Le débat approfondi sur le transfert de technologie était particulièrement utile.

9. Un système commercial solide est une condition préalable au développement durable et, dans ce contexte, la question des droits de douane et des obstacles au commerce apparaît particulièrement importante. Les mesures protectionnistes sont inacceptables, surtout compte tenu des conséquences préjudiciables de la crise économique et financière mondiale, et doivent être totalement éliminées des pratiques internationales. Ces mesures sont souvent dirigées contre les pays à revenu faible et intermédiaire dont les économies sont vulnérables aux chocs externes, du fait de leur

profonde intégration à l'économie mondiale. L'ONU ne peut rester passive face à de telles pratiques et doit prendre des mesures pour s'assurer que les pays affectés reçoivent l'aide nécessaire, compte tenu de leur degré de développement économique et de leurs besoins de financement. En y œuvrant activement, l'Organisation pourrait aider à faire disparaître les sanctions économiques unilatérales, qui sont souvent utilisées comme moyen de coercition contre des gouvernements impopulaires ou ceux qui vivent sous leur juridiction. Les mesures motivées par des considérations politiques ne font pas que limiter la coopération bilatérale : elles nuisent aussi au commerce international dans son ensemble, portent atteinte à la souveraineté nationale et enfreignent les principes de la Charte des Nations Unies, les normes du droit international et les règles du système commercial international.

10. **M. Zagrekov** (Fédération de Russie) déclare que le Conseil joue un rôle essentiel dans la coordination du suivi des conférences sur le financement du développement de Monterrey et de Doha. Dans ce contexte, il faut répartir le travail de façon efficace entre le Conseil et l'Assemblée générale, et les résolutions du Conseil ne doivent notamment pas dupliquer les résolutions correspondantes de la Deuxième Commission de l'Assemblée.

11. Le Conseil doit concentrer ses efforts sur la promotion d'une coopération synergique entre l'ONU et les institutions commerciales et financières internationales, au service d'une mise en œuvre efficace du programme international de développement et d'un renforcement de la cohésion des systèmes monétaire, financier et commercial mondiaux. Il est essentiel d'exploiter au mieux les avantages comparatifs du Conseil, en particulier ses relations bien établies avec les principales parties prenantes du processus qui a suivi la Conférence de Monterrey, notamment les organisations non gouvernementales et le secteur privé.

12. Sa délégation se félicite du résultat de la réunion spéciale de haut niveau du Conseil avec les institutions de Bretton Woods, l'OMC et la CNUCED, et souligne l'importance de la contribution apportée par le Bureau du financement du développement du Secrétariat de l'ONU – lequel doit continuer de soutenir les travaux du Conseil en lui fournissant analyses et services d'appui. Sa délégation loue de même les efforts menés par le Président du Conseil et le Bureau en vue de

nouer des contacts avec des acteurs tels que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, et approuve la suggestion tendant à ce qu'un petit groupe de travail mixte soit mis en place pour étudier les possibilités de collaboration et de coopération futures entre le Conseil et les principales parties prenantes institutionnelles dans le domaine du financement du développement. En outre, il soutient la participation du Président du Conseil aux réunions des organes directeurs des institutions de Bretton Woods ainsi que l'organisation de réunions d'information régulières faisant intervenir des représentants des institutions commerciales et financières internationales sur des questions économiques et financières courantes.

13. Sa délégation est tout à fait favorable à ce que les discussions actuelles – variées et aux multiples aspects – concernant la mobilisation de ressources pour le développement soient regroupées au sein d'un processus unique de suivi des Conférences de Monterrey et de Doha. Les résolutions adoptées lors de la Conférence Rio +20, en particulier celles qui concernent les questions de financement, doivent être intégrées dans le contexte plus large du programme de travail issu de la Conférence de Monterrey. L'harmonisation de ces deux processus permettrait au Secrétariat de fournir un appui plus efficace aux négociations sur les stratégies de financement du développement durable.

14. **M. Muñoz Ledo** (Mexique) indique que son pays reste résolu à œuvrer en faveur d'un système économique mondial totalement équitable et profitant à tous. Dix ans après la Conférence de Monterrey, l'approche globale du financement du développement matérialisée par le Consensus de Monterrey offre un excellent cadre pour les mesures de relance économique engagées aux niveaux national et international. Une deuxième conférence d'examen pourrait s'avérer utile en vue d'établir une feuille de route complète pour le développement au-delà de 2015.

15. En tant que Président actuel du Groupe des Vingt, le Mexique axe ses efforts sur le renforcement de l'architecture financière internationale. Il ne fait pas de doute que la décision d'augmenter les ressources du FMI à 450 milliards de dollars accroîtra les flux d'aide financière en direction des pays et des régions les plus en difficulté. Pour faciliter une intervention coordonnée face à la crise financière mondiale et accroître la cohérence et l'efficacité des politiques

internationales de développement, le Conseil doit prendre des mesures immédiates pour ouvrir un vrai dialogue de fond avec les institutions de Bretton Woods.

16. Le suivi futur de la Conférence de Monterrey doit inclure un examen des aspects du financement du développement liés au développement durable, tandis que celui de la Conférence Rio +20 doit s'inspirer de l'approche globale adoptée à Monterrey en tenant compte des trois piliers du développement durable. Le Conseil – dont les États Membres ont réaffirmé le rôle de principal organe chargé de l'examen des mesures, de l'animation du dialogue sur les politiques et de l'élaboration de recommandations sur les aspects économiques et sociaux du développement durable – interviendra de façon centrale dans ces deux activités. Le représentant invite instamment les participants au processus de négociation intergouvernemental convenu lors de la Conférence Rio +20 à s'assurer que les stratégies de mobilisation des ressources conçues exploitent pleinement les mécanismes et instruments existants.

17. **M^{me} Ajamay** (Observatrice de la Norvège) déclare que l'APD ne peut pas, à elle seule, assurer une répartition plus équitable des richesses entre les pays et en leur sein, et qu'elle doit être complétée par des mécanismes tels que des mesures innovantes de financement. En plus de sa généreuse contribution à l'APD, qui représente 1 % de son revenu national brut (RNB), la Norvège participe à différentes initiatives novatrices promues par le Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, notamment la Facilité internationale de financement pour la vaccination (IFFIm), l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI), le mécanisme de garantie de marché pour les vaccins, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, et la Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID).

18. La Norvège est également favorable à l'idée de taxes mondiales. Il semble, par exemple, raisonnable d'attendre du secteur financier – qui a bénéficié d'un soutien public pendant la crise financière – qu'il apporte une petite contribution par le biais d'une taxe très faible sur les opérations monétaires ou financières, laquelle pourrait être utilisée pour financer des mesures liées au développement et aux changements climatiques ainsi que des biens publics mondiaux. De même, des taxes sur les transports maritimes et aériens fondées sur

le principe du pollueur-payeur peuvent dégager des revenus pour lutter contre les changements climatiques. Pour terminer, l'observatrice souligne que les débats sur une croissance qui profite à tous et sur les mécanismes de redistribution doivent être intégrés au discours global sur les modes de financement novateurs.

19. **M. dos Santos** (Brésil) dit que des mécanismes de financement novateurs seront nécessaires pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et mettre en œuvre un développement durable. Ces mécanismes ne doivent cependant pas imposer un fardeau excessif aux pays en développement ni se substituer à l'aide traditionnelle; les pays donateurs doivent continuer d'honorer leurs engagements au titre de l'APD.

20. En 2004, le Brésil a conduit, aux côtés du Chili, de l'Espagne et de la France, l'initiative Action contre la faim et la pauvreté, qui visait à recenser des sources de financement innovantes. Il participe activement aux travaux du Groupe pilote et apporte sa contribution à diverses initiatives, notamment UNITAID, GAVI et IFFIm, grâce à une taxe intérieure sur la vente de billets d'avion internationaux. Il s'intéresse de près aux activités du Groupe de travail de haut niveau sur les transactions financières internationales pour le développement et du Fonds de solidarité numérique, ainsi qu'aux discussions sur les flux financiers illicites. Les pays développés et en développement doivent participer conjointement aux efforts visant à atténuer les effets préjudiciables sur le développement des paradis fiscaux et de la fuite des capitaux. Des sources de financement novatrices, stables et prévisibles peuvent constituer de puissants outils de transformation, sous réserve que les ressources obtenues soient canalisées dans le respect du principe d'appropriation nationale et servent les objectifs nationaux de développement à long terme.

21. **M. Rodríguez Hernández** (Cuba) indique que les peuples du Sud sont les principales victimes de la crise de plus en plus grave du système capitaliste, laquelle sert de prétexte aux pays développés pour ne pas honorer globalement leurs modestes engagements en matière d'aide publique au développement. Le Consensus de Monterrey n'a pour l'instant pas donné beaucoup de résultats, ce qui est surtout imputable à des financements insuffisants, et une deuxième conférence d'examen sur le financement du développement s'avère donc essentielle. À un moment

où la situation se détériore dans le monde en développement, des flux financiers nets remontent du Sud vers le Nord et des milliards de dollars sont dépensés pour sauver des banques en faillite et stabiliser des pays développés insolubles. Il est fondamental de trouver des formes de financement novatrices mais qui ne se substituent pas à l'APD ou ne reportent pas la responsabilité du financement sur les pays en développement. Le représentant espère que le Conseil pourra adopter les décisions nécessaires pour augmenter le financement du développement, faute de quoi tout débat sur le renforcement du rôle du Conseil serait inutile.

22. **M. Escalona** (Observateur de la République bolivarienne du Venezuela) déclare que les fonds qui auraient pu être utilisés pour le développement ont été accaparés par la guerre, la crise économique et financière, et les catastrophes liées aux changements climatiques. En outre, investir dans le développement est un exercice risqué. Des progrès durement acquis peuvent être réduits à néant à tout moment du fait d'une catastrophe environnementale, d'une guerre tolérée par la communauté internationale – comme l'intervention en Lybie, pays affichant auparavant les indicateurs de développement humain les plus élevés de la région – ou des mesures du FMI favorables aux banques qui compromettent la sécurité alimentaire et mondialisent la dépendance économique et la pauvreté. La réduction des dépenses de santé, d'éducation et de protection sociale et la dépendance accrue vis-à-vis des taxes indirectes, plutôt que des impôts sur le revenu, pèsent sur le développement, la paix et la sécurité.

23. Il est essentiel que les pays développés donnent suite à leurs engagements en matière d'aide financière et de transfert de technologie. De plus, pour libérer des capitaux pour le développement, la communauté internationale doit garantir la stabilité et la paix au niveau mondial, y compris en matière d'environnement, et doit éliminer la spéculation sur les produits financiers et les matières premières. Elle doit également arrêter de sauver des banques qui sont devenues des intermédiaires pour la spéculation et non l'investissement, et financent des multinationales voraces qui promeuvent une agriculture transgénique et mettent ainsi en danger la souveraineté alimentaire, le développement agricole et le droit à l'alimentation. Il faut d'autres sources de liquidités, telles que des droits de tirage spéciaux pour le développement, pour briser le monopole sur la création de crédit qu'exerce le

système financier international avec l'appui du FMI et permettre l'autonomie financière nécessaire au développement. Dans un contexte de coopération mutuelle et de commerce équitable, des mécanismes novateurs – tels que la Banque du Sud et le Système unifié de compensation des paiements réciproques – ouvriront la voie au développement en promouvant la souveraineté et l'indépendance.

24. **M. Gálvez** (Chili) déclare qu'il est important, dans le contexte des préparatifs pour une deuxième conférence d'examen, de comprendre pourquoi la Conférence de Monterrey a été un succès. Premièrement, les consultations ont été ouvertes à une large participation, plutôt que limitées aux grandes institutions financières internationales. Deuxièmement, l'ordre du jour couvrait un vaste éventail de questions, englobant des sujets externes aux priorités traditionnelles du développement : la mobilisation des ressources, le commerce, l'investissement, l'accès au financement et des problématiques systémiques. Troisièmement, la Conférence a été constructive, mettant l'accent sur le partenariat plutôt que sur l'idéologie et la confrontation. Les participants ont fait corps autour d'un seul et même objectif – un système mondial totalement équitable, profitant pleinement à tous – qui doit continuer de guider les efforts à l'avenir.

25. **M^{me} Davison** (Royaume-Uni) rappelle qu'un engagement en faveur du Consensus de Monterrey est une condition sine qua non pour progresser de façon substantielle en direction des objectifs du Millénaire pour le développement et du développement durable. Le Royaume-Uni atteint les cibles fixées au titre de l'objectif 8 des OMD et élabore une loi donnant suite à l'engagement pris à Monterrey d'allouer 0,7 % de son revenu national brut (RNB) à l'aide au développement en 2013. Les mécanismes de financement novateurs peuvent non seulement mobiliser plus de ressources pour le développement, mais aussi améliorer l'efficacité de son financement. La représentante espère que des initiatives telles que le récent Sommet de Londres sur la planification de la famille (coparrainé par le Gouvernement britannique et la Fondation Gates) favoriseront la mise en place de financements efficaces et de partenariats pour le développement.

26. **M. Wang Qun** (Chine) déclare que, pour améliorer la situation économique mondiale extrêmement instable et faciliter le financement du développement,

les pays avancés doivent promouvoir une reprise économique soutenue en analysant les risques systémiques, coopérant pour résoudre la crise de la dette européenne, coordonnant les politiques macroéconomiques et maintenant la stabilité des marchés financiers internationaux. Ils doivent défendre la place de l'APD en tant que principal dispositif de financement du développement, en honorant leurs propres engagements en la matière afin que la coopération Sud-Sud, les mécanismes de financement novateurs et la coopération triangulaire restent des apports complémentaires. Ils doivent aussi apporter des financements supplémentaires pour aider les pays en développement à parvenir à un développement durable. À cet égard, le représentant espère que le processus de négociation intergouvernemental prévu dans le document issu de la Conférence Rio +20 (A/CONF.216/L.1) conduira rapidement à une stratégie efficace pour un financement pérenne du développement.

27. Fidèle à l'esprit du Consensus de Monterrey, la Chine a annulé les dettes de 50 pays pauvres très endettés et octroyé une franchise de droits de douane pour 97 % des catégories de produits importés de la plupart des PMA. Le pays a créé le Centre international pour la réduction de la pauvreté, dispensé des formations de gestion et techniques à des ressortissants des pays les moins avancés et construit des éléments d'infrastructure essentiels dans ces pays, sans attacher la moindre condition à cette assistance. La Chine a promis 6 millions de dollars au fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des capacités du Programme des Nations Unies pour l'environnement et mettra de côté 200 millions de yuan sur trois ans pour aider les pays en développement à s'adapter aux changements climatiques. En bref, le pays œuvre pour une application complète du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Doha sur le financement du développement et continuera de le faire.

28. **M. Marks** (États-Unis d'Amérique) rappelle que, pour attirer des capitaux qui leur permettront de prendre en charge leur propre développement, les pays en développement doivent créer des environnements commerciaux stables et transparents, soutenus par la primauté du droit, des institutions fortes et le respect des libertés économique, civile et politique. Bien que les États-Unis soient le plus important fournisseur d'aide au développement et aient honoré leurs

promesses en la matière, notamment leurs engagement de multiplier par deux leur aide à l'Afrique, ils sont conscients de la diminution de l'ampleur relative de l'APD. De nouveaux partenaires, dont les économies émergentes, la société civile et le secteur privé, sont devenus des acteurs essentiels du développement. Les pays en développement représentent, par exemple, un tiers des investissements étrangers directs et sont des sources de plus en plus importantes de financement de la dette. Le Conseil peut continuer d'intervenir de façon significative en intégrant de nouveaux partenaires de développement et différents modes de coopération pour le développement au programme global de financement du développement.

29. Les États-Unis sont un ferme partisan des Forums pour la coopération en matière de développement du Conseil et des réunions annuelles de haut niveau avec les institutions de Bretton Woods, l'OMC et la CNUCED. Il convient de poursuivre le renforcement des organes existants et des forums de discussion sur le financement du développement, mais il faut veiller à éviter les doubles emplois dans l'action du Conseil et de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale dans ce domaine.

30. **M. Busuttil** (Observateur de l'Union européenne) dit qu'il est essentiel que l'ONU soit forte et efficace pour améliorer la coordination et la cohérence des politiques dans le domaine du développement aux niveaux mondial, régional et national. L'Union européenne et ses États membres s'efforcent d'atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés au niveau international pour l'aide au développement. Collectivement, l'Union est le plus important donateur mondial en matière d'APD, avec un ratio APD/RNB plus de deux fois supérieur à celui du Japon ou des États-Unis. L'Union a atteint l'objectif consistant à allouer 0,15 % de son RNB à l'APD en faveur des pays les moins avancés et augmenté de façon substantielle l'APD pour l'Afrique subsaharienne, et elle maintient ses engagements en matière de financement à mise en œuvre rapide pour les mesures liées aux changements climatiques. Pour améliorer l'efficacité de l'aide, l'Union travaille sur une série de mesures destinées à concrétiser les engagements issus des forums de haut niveau qui se sont tenus à Rome, Paris, Accra et Busan.

31. Bien que jouant un rôle de catalyseur, l'APD fait partie d'un ensemble beaucoup plus large d'outils de financement du développement. Dans un contexte d'austérité budgétaire, les discussions autour des

mécanismes de financement novateurs ont acquis une nouvelle dimension, comme le confirme la déclaration finale du Sommet du Groupe des Vingt de 2011. L'Union européenne réfléchit à des mécanismes de financement supplémentaires, tels que des combinaisons de prêts et de subventions pour exploiter de nouvelles ressources, et continue de conduire des initiatives mondiales d'aide pour le commerce. Elle est également prête à aider les pays en développement à appliquer les principes de bonne gouvernance en matière de fiscalité, ce qui permettrait non seulement d'augmenter les recettes intérieures en réduisant l'évasion fiscale, mais aiderait aussi à lutter contre le blanchiment d'argent, la corruption et le financement du terrorisme.

32. L'Observateur rappelle pour terminer que les débats sur l'APD, le financement des mesures liées aux changements climatiques, le développement durable, la biodiversité et les biens publics mondiaux sont étroitement liés. L'Union européenne reste convaincue de la nécessité de fusionner les objectifs de réduction de la pauvreté et de développement durable, et participera de façon constructive à la mise en œuvre des résultats de la Conférence Rio +20 d'une manière cohérente, efficace et qui profite à tous.

Le rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre de la déclaration ministérielle issue du débat de haut niveau du Conseil économique et social tenu lors de sa session de fond de 2011 (suite) (E/2012/L.9)

Projet de résolution E/2012/L.9

33. **M^{me} Fahmy** (Égypte) présente le projet de résolution publié sous la cote E/2012/L.9 et intitulé « Le rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'éducation ».

34. **Le Président** déclare que le projet de résolution n'a pas d'incidences sur le budget-programme.

35. *Le projet de résolution E/2012/L.9 est adopté.*

La séance est levée à 17 h 30.